

## ! Protection des troupeaux

Des mesures de protection des animaux d'élevage comme les moutons et les chèvres doivent être prises dans les régions où le loup se réinstalle. Si ces animaux d'élevage ne sont pas ou mal protégés, ils sont autant de proies faciles pour les loups. Outre la surveillance et les clôtures temporaires, des chiens de berger et de protection des troupeaux peuvent également être utilisés.

### Comportement à adopter en présence de chiens de protection :

- > Respecter les panneaux de signalisation !
- > Éviter de passer à proximité des troupeaux de moutons et de chèvres si le terrain le permet.
- > Rester calme si les chiens de protection aboient et s'approchent rapidement.
- > S'éloigner des chiens et contourner le troupeau à bonne distance.
- > Ne jamais provoquer les chiens en agitant des bâtons ou en faisant des mouvements brusques.
- > Si l'on se promène à vélo, mettre pied à terre et passer lentement à côté du troupeau.
- > Ne jamais caresser ni donner à manger à des chiens de protection. Ne pas tenter de jouer avec eux. Ignorez-les s'ils vous suivent quand vous vous éloignez.
- > Tenir son propre chien en laisse. Si le chien de protection continue néanmoins de se rapprocher, laisser courir la laisse.



## Le loup (*Canis lupus lupus*)

**Taille :** 100 – 150 cm de long, 50 – 70 cm de hauteur au garrot

**Poids :** 30 – 50 kg

**Durée de vie :** dans la nature environ 10 ans, forte mortalité durant les premières années de vie: 70 – 80 % la 1ère année

**Sens :** Bonne acuité visuelle – également de nuit (champ de vision de 250° contre 180° chez l'homme), très bons odorat et ouïe (peuvent entendre le hurlement d'autres loups jusqu'à une distance de 10 km; peuvent sentir leurs congénères et des proies jusqu'à une distance de 2 km)

**Meute de loups :** 4 à 7 individus sur un territoire de 100 à 350 km<sup>2</sup>. Elle se compose en général d'individus adultes, de leurs petits et souvent des jeunes de la portée antérieure.

**Particularités :** Les mâles comme les femelles sont d'excellents marcheurs très endurants (ils peuvent parcourir jusqu'à 60 km en une nuit) et sont de très bons nageurs.

**Alimentation et prédateurs :** Le loup peut parfaitement adapter son régime alimentaire selon les circonstances. Dans nos régions, son alimentation naturelle se compose d'ongulés sauvages de taille moyenne, comme le chevreuil et le cerf. Les loups se nourrissent également de charognes, de baies, de fruits et de petits mammifères, voire parfois d'animaux d'élevage (non gardés). Le seul prédateur réel du loup est l'homme.



## Rencontres avec le loup



### Signalisation des traces et des observations de loups

**Autriche :** Centre autrichien de l'ours, du loup et du lynx  
Tél. +43 6646219419, [georg.rauer@vetmeduni.ac.at](mailto:georg.rauer@vetmeduni.ac.at),  
[baer-wolf-luchs.at/monitoring.htm](http://baer-wolf-luchs.at/monitoring.htm)

**Suisse :** [www.kora.ch](http://www.kora.ch)

**Bavière :** Office fédéral bavarois de l'environnement  
[fachstelle-gb@lfu.bayern.de](mailto:fachstelle-gb@lfu.bayern.de), [www.lfu.bayern.de/natur/wildtier-management\\_grosse\\_beutegreifer/hinweise\\_melden/index.htm](http://www.lfu.bayern.de/natur/wildtier-management_grosse_beutegreifer/hinweise_melden/index.htm)

**Tyrol du Sud :** Office de la chasse et de la pêche  
[jagd.fischerei@provinz.bz.it](mailto:jagd.fischerei@provinz.bz.it), [www.provinz.bz.it/land-forstwirtschaft/fauna-jagd-fischerei/default.asp](http://www.provinz.bz.it/land-forstwirtschaft/fauna-jagd-fischerei/default.asp)

**Italie :** Grandi Carnivori: Davide Berton  
Tél. +34 05070948, [info@cai.it](mailto:info@cai.it)



[www.alpenverein.at](http://www.alpenverein.at)  
[www.alpenverein.it](http://www.alpenverein.it)  
[www.alpenverein.de](http://www.alpenverein.de)  
[www.cai.it](http://www.cai.it)

[www.pzs.si](http://www.pzs.si)  
[www.ffcam.fr](http://www.ffcam.fr)  
[www.sac-cas.ch](http://www.sac-cas.ch)  
[www.club-arc-alpin.eu](http://www.club-arc-alpin.eu)

**Conception et contenu :** CAA, Club Arc Alpin, **Graphique :** Theresa Girardi, Österreichischer Alpenverein, **Coordination :** Birgit Kantner, Österreichischer Alpenverein, **Illustration :** Roberto Mangosi, **Photo :** Gray Wolf II - dalliedee, CC-BY-2.0 © 2021

## Chers randonneurs, randonneuses et alpinistes

Les clubs alpins œuvrent en faveur d'une cohabitation respectueuse des hommes et de la faune sauvage. Dès que des animaux sauvages flairent ou voient des hommes, leur réaction est en général de s'éloigner. Cela vaut aussi pour les loups et les ours bruns. Cela fait maintenant quelques années que ces deux espèces repeuplent certaines régions des Alpes.

Le loup est, comme l'ours, le lynx et le chat sauvage, une composante importante de la biodiversité et fait donc partie d'un écosystème intact. Du fait de changements écologiques et socio-économiques et grâce à un régime de protection strict, le loup a commencé depuis les années 1970 à repeupler ses zones de présence originelles.

Les recommandations suivantes constituent des orientations générales visant à votre sécurité en cas de rencontre avec des loups et en présence de chiens de protection des troupeaux.

**!** Le loup voit plus



## **!** Ce sont des animaux protégés

Les loups bénéficient d'une protection très stricte au niveau national et international. Au sein de l'UE, la réglementation exige en outre que leurs « habitats » ne soient pas endommagés et que leurs périodes de reproduction, de migration et d'hibernation ne soient pas perturbées. Dans l'arc alpin, une certaine régulation de la population de loups est toutefois possible dans certaines conditions, selon un régime dérogatoire.

## **!** Il n'y a pas à avoir peur du loup

Dans la nature, la probabilité de rencontrer un loup est très faible. Ces farouches prédateurs évitent en général le contact direct avec l'homme. Toutefois en cas de rencontre, ils se retirent en général rapidement. Les attaques de loups contre l'homme sont très rares et sont seulement le fait d'animaux enragés, stressés lors de campagnes de capture ou encore d'animaux qui n'ont aucune possibilité de s'échapper.

Les loups en bonne santé et vivant en liberté ne présentent donc pratiquement aucun danger pour les alpinistes. Les marcheurs accompagnés de leurs chiens doivent toutefois garder ceux-ci auprès d'eux afin qu'ils ne courent aucun danger en cas de contact avec un loup.

## **!** Loup en vue

Lors d'une rencontre avec un loup, il convient de ne pas avoir peur et de ne pas céder à la panique. Certaines règles de comportement peuvent toutefois être utiles :

- > Retournez lentement sur vos pas pour creuser la distance entre l'animal et vous-même !
- > Signalez votre présence bruyamment (p. ex. en parlant fort).
- > Si contre toute attente le loup vous suit, criez, faites-vous grand et, si la situation l'exige, lancez-lui quelque chose !
- > Ne jamais donner à manger à des loups ! Pas même pour faire une photo !
- > Signalez tout indice de présence de loups, que vous en ayez aperçu ou que vous ayez observé des traces ou des griffures, si possible avec des photos en soutien.

